



Vous êtes élève de **moins de 21 ans** et vous voyagez régulièrement entre votre domicile et lieu d'études, bénéficiez d'une prise en charge totale ou partielle de **votre abonnement** (selon vos revenus) par la région Nouvelle-Aquitaine.

Il existe 2 abonnements scolaires :

- **Abonnement Interne Scolaire (AIS)** qui s'adresse aux scolaires internes
- **Abonnement Scolaire Réglementé (ASR)** qui s'adresse aux scolaires demi-pensionnaires

Vous êtes interne au collège ou au lycée ? Choisissez l' Abonnement Interne Scolaire (AIS)

AIS : qu'est-ce que c'est ?

Un abonnement spécial pour **les internes** au collège ou au lycée qui ne rentrent qu'une fois par semaine chez eux.

AIS : une carte nominative accompagnée d'un coupon d'un an ou de 6 mois + 36 billets A/R permettant de couvrir l'année scolaire

Avec l'AIS, vous pouvez voyager 1 fois par semaine entre votre domicile et lieu d'études à frais réduits. Le montant de l'abonnement et un nombre de billets suffisant pour l'année scolaire sont pris en charge (totalemment ou partiellement) par la région Nouvelle aquitaine.



Vous êtes externe ou demi-pensionnaire au collège ou au lycée ? Choisissez l'Abonnement Scolaire Réglementé (ASR)

ASR : qu'est-ce que c'est ?

Vous êtes **externe ou demi-pensionnaire** dans un collège ou lycée proche de votre domicile ? L'Abonnement Scolaire Réglementé est fait pour vous ! Il est financé en partie ou en totalité par la région Nouvelle-Aquitaine et vous permet d'effectuer un nombre illimité de trajets en train, entre votre domicile et votre établissement scolaire durant toute l'année scolaire (Hors Juillet Aout), vacances scolaires et week-end compris.

ASR : une carte nominative accompagnée d'un fichet donnant droit à la libre circulation sur le parcours domicile > <lieu d'études



Comment s'inscrire ?

- En ligne <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/souscription> ou par un formulaire papier téléchargeable sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr

Pour plus d'informations :

- En gare
- Par téléphone
Allo TER Nouvelle-Aquitaine **0800 872 872**
Un conseiller répondra à toutes vos questions du **lundi au vendredi de 06h30 à 19h30**
- Sur internet :

<https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/offres/cartes-abonnements/abonnement-scolaire>